

L'avenir en perspective

CONCOURS 2018

BANQUE COMMUNE D'ÉPREUVES
DES ÉCOLES DE MANAGEMENT



En 2017-2018, la Banque Commune d'Épreuves rassemble 24 écoles de management, recrutant sur concours après classes préparatoires et membres de la Conférence des Grandes Écoles. Toutes les écoles de la BCE délivrent un diplôme visé à bac + 5 par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et conférant le grade de Master.

La BCE organise également le concours d'admission de 3 écoles associées, recrutant en filière économique et commerciale.

Le concours de la BCE est ouvert aux élèves des classes préparatoires économiques et commerciales des 3 options : économique, scientifique et technologique. Depuis 1995, il est également ouvert aux élèves des classes préparatoires littéraires A/L, ENS de Lyon et B/L.

Le principe de la Banque Commune est la mise en commun d'épreuves. Les écoles conceptrices ont la responsabilité académique des épreuves qu'elles mettent à la disposition des autres écoles. Pour composer son concours propre, chaque école membre puise parmi les épreuves de la banque commune, en leur attribuant les coefficients de son choix.

La Direction des admissions et concours de la CCI Paris Ile-de-France anime le Conseil de la BCE, coordonne les activités de la banque commune et s'occupe de l'organisation des épreuves écrites qui ont lieu chaque année entre fin avril et début mai. Le prochain concours se tiendra du 27 avril au 11 mai 2018.

Vous trouverez, dans cette brochure, toutes les informations utiles sur les modalités d'inscription et les épreuves du concours 2018. Elle peut être téléchargée à partir du site www.concours-bce.com.



24 ÉCOLES regroupées dans une banque commune... UN SEUL CONCOURS



AUDENCIA Business School
concours@audencia.com
www.audencia.com
Tél. : 02 40 37 34 26



ESCP Europe
admissions-prepas@escpeurope.eu
www.escpeurope.eu
Tél. : 01 49 23 22 54 ou 25 00



INSEEC Business School
awalus@inseec.com
www.inseec-bs.com
Campus de Bordeaux :
Tél. : 05 56 01 77 94
Campus de Lyon :
Tél. : 04 78 29 77 35
Campus de Paris :
Tél. : 01 42 09 99 17



BREST Business School
carole.duros@brest-bs.com
www.brest-bs.com
Tél. : 02 98 34 44 52



ESSEC Business School
admissions-prepas@essec.edu
www.essec-prepas.com
www.essec.fr
Tél. : 01 34 43 30 00



ISC PARIS Business School
service.concours@iscparis.com
www.iscparis.com
Tél. : 01 40 53 99 99



BSB Burgundy School of Business
contact@bsb-education.com
www.bsb-education.com
Tél. : 03 80 72 59 46



GRENOBLE Ecole de Management
marline.favre-nicolin@grenoble-em.com
www.grenoble-em.com
Tél. : 04 76 70 60 13



ISG International Business School
concoursbce@isg.fr
www.isg.fr
Tél. : 01 56 26 26 10



Ecole de Management de Normandie
Manon Barillon
mbarillon@em-normandie.fr
www.em-normandie.fr
Tél. : 02 76 84 00 32



Groupe ESC CLERMONT
nicole.lecann@esc-clermont.fr
www.esc-clermont.fr
Tél. : 04 73 98 24 06



Montpellier Business School
Pmge.concours@montpellier-bs.com
www.montpellier-bs.com
Tél. : 04 67 10 25 91



EDHEC Business School
concours@edhec.edu
www.edhec-ge.com
Tél. : 03 20 15 45 00
Campus de Lille - Nice - Paris



Groupe ESC PAU
concours.bce@esc-pau.fr
www.esc-pau.fr
Tél. : 05 59 92 33 01



RENNES School of Business
admissions-france@rennes-sb.com
www.rennes-sb.com
Tél. : 02 99 54 63 63



EM Strasbourg Business School
aida.gharrech@em-strasbourg.eu
www.em-strasbourg.eu
Tél. : 03 68 85 83 98



HEC Paris
admissionsmasters@hec.fr
www.hec.fr
Tél. : 01 39 67 94 76
(Delphine Cutrim)



SKEMA Business School
service.concours@skema.edu
www.skema-bs.fr
Campus de Sophia-Antipolis
Tél. : 04 93 95 44 44
Campus de Lille
Tél. : 03 20 21 59 62
Campus de Paris
Tél. : 01 41 16 74 61



emlyon business school
prepa@em-lyon.com
www.em-lyon.com/prepas
Tél. : 04 78 33 79 94



ICN Business School
admissions@icn-artem.com
www.icn-artem.com
Tél. : 03 54 50 25 38
(Céline Grenez ou Cyril Gaubin)



SOUTH CHAMPAGNE BUSINESS SCHOOL (ex : ESC TROYES)
nawal.dauxerre@get-mail.fr
www.scbbs-education.com
Tél. : 03 51 84 23 10



ESC La Rochelle
concours@esc-larochelle.fr
www.esc-larochelle.fr
Tél. : 05 46 51 77 00



IMT - Télécom école de management
promotion@telecom-em.eu
www.telecom-em.eu
Tél. : 01 60 76 46 88



TOULOUSE Business School
f.lacoste@tbs-education.fr
www.tbs-education.fr
Tél. : 05 61 29 49 69

3 ÉCOLES ASSOCIÉES utilisent également les épreuves de la BCE



ENSAE ParisTech
Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique
info@ensae.fr
http://www.ensae.fr
Tél. : 01 70 26 67 00



Ecole Spéciale Militaire de SAINT-CYR
concours.rd@orange.fr
www.recrutement.terre.defense.gouv.fr
www.formation.terre.defense.gouv.fr
Tél. : 01 41 93 34 27 ou 34 58 ou 34 45



ENS Paris-Saclay*
concours@ens-paris-saclay.fr
www.ens-paris-saclay.fr
Tél. : 01 47 40 20 78

* admissibilité à HEC Paris et/ou ESSEC et/ou ESCP Europe

S'INSCRIRE

LES ÉTAPES



L'ensemble des démarches doit obligatoirement s'effectuer via internet sur le site :

voies **S, E, T** et **B/L** : www.concours-bce.com

voie **BEL** : www.concours-bel.fr



Important : la procédure d'inscription est décrite en détail dans le règlement des concours que nous vous invitons à lire attentivement

Étape 1 - Le dossier d'inscription



- Inscrivez-vous en ligne :
**du dimanche 10 décembre 2017
au vendredi 12 janvier 2018, 17 heures.**
- Les inscriptions se font uniquement en ligne via le site de la BCE : www.concours-bce.com
- Pour les candidats de la filière BEL, les inscriptions se font via le site de la BEL : www.concours-bel.fr
- Sélectionnez la ville où vous souhaitez passer de préférence les épreuves écrites, ainsi que la ville pour le passage des oraux de la banque IENA.
La ville définitive de votre centre d'écrits sera notifiée sur votre convocation.
- Aucune modification ne sera possible sur votre dossier d'inscription après la clôture. Veillez à aller jusqu'au bout de la procédure d'inscription.
- Vous êtes boursier ? indiquez-le au moment de votre inscription.
- Vous sollicitez un **aménagement d'épreuves ?** indiquez-le et téléchargez les documents nécessaires. 

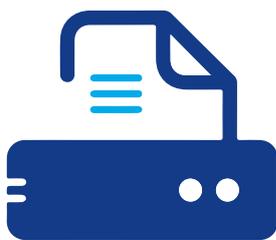
Étape 2 - Paiement des droits d'inscription

Pièces justificatives



- Paiement en ligne exclusivement par carte bancaire **du samedi 13 au mercredi 24 janvier 2018, 17 heures.**
- Complétez votre dossier en fournissant les pièces justificatives obligatoires demandées.

Étape 3 - Les épreuves écrites



Du vendredi 27 avril au vendredi 11 mai 2018

- Pensez à éditer votre convocation avant le début des épreuves écrites et vous en munir pendant la durée du concours (aucune convocation n'est adressée au candidat).
- Si vous bénéficiez d'un aménagement d'épreuves, vous serez contacté(e) par le chef de centre où vont se dérouler vos écrits, qui vous précisera les conditions d'aménagement.

Étape 4 - L'admissibilité



- **A partir du mercredi 13 juin 2018, selon les écoles,** consultez vos résultats d'admissibilité en vous connectant sur les sites des écoles.
- En cas d'admissibilité, selon les écoles, vous serez convoqué(e) aux épreuves orales ou devrez vous y inscrire en choisissant vos dates d'oraux. L'inscription se fait sur le site de l'école ou, dans certains cas, sur celui de la BCE.

Étape 5 - Les épreuves orales



- La période des oraux s'étend du lundi 18 juin au mercredi 11 juillet 2018. Les dates précises par école sont consultables sur le site de la BCE.
- Les épreuves orales s'adressent à tous les candidats déclarés admissibles à l'issue des épreuves écrites après délibération des jurys d'admissibilité.

Étape 6 - L'admission et les voeux SIGEM*



- Après délibération, le jury d'admission de chaque école établit la liste des candidats classés (sont dits "classés" les candidats figurant sur la liste principale ou la liste complémentaire).
- Le dispositif SIGEM permet au candidat d'exprimer ses préférences d'intégration. Les deux étapes de SIGEM sont obligatoires. Attention : la 1^{ère} étape se déroule pendant la période des épreuves orales. (renseignements et procédure candidat sur le site : www.sigem.org).

* Système d'Intégration aux Grandes Ecoles de Management

COEFFICIENTS

des épreuves écrites par épreuve et école

Filière économique et commerciale - Option scientifique

Durée en heures	EPREUVES COMMUNES								EPREUVES SPECIFIQUES									
	3	4	4	3	4	3	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4		
Ecoles conceptrices	HEC Paris	ESCP Europe	ELVI	ELVI	IENA	IENA	HEC Paris	emlyon BS	EDHEC BS/ESSEC BS	HEC Paris	ESSEC BS	emlyon BS	HEC Paris/ESCP Europe	EDHEC BS	ESSEC BS	ESCP Europe		
EPREUVES	Contraction de texte	Etude et synthèse de textes	Première langue	Deuxième langue	Première langue	Deuxième langue	Dissertation de culture générale	Dissertation de culture générale	Dissertation de culture générale	Mathématiques S	Mathématiques S	Mathématiques S	Mathématiques 2 S	Mathématiques S	Hist. géo et géopolitique du monde contemporain	Hist. géo et géopolitique du monde contemporain		
AUDENCIA Business School	4		5	3			5							8		5	30	
BREST Business School	4				7	3		6			4						6	30
BSB Burgundy School of Business	3				8	5		4			5						5	30
Ecole de Management de Normandie	3				7	5		4			6						5	30
EDHEC Business School	3		5	2					5				2	8			5	30
EM Strasbourg Business School	3				8	5		4			5						5	30
emlyon business school	3		5	3				5			6	3					5	30
ESC La Rochelle	3				7	4		5			5						6	30
ESCP Europe		3	5	3			4			6			4				5	30
ESSEC Business School	2		4	2					5		6		5		6			30
GRENOBLE École de Management	3		6	5				2						8			6	30
Groupe ESC CLERMONT	3				7	5		4			5						6	30
Groupe ESC PAU	3				9	4		7			4						3	30
HEC Paris	3		4	2			4			6			5				6	30
ICN Business School	4				6	4		6			5						5	30
IMT - Télécom école de management	4				6	4		5			5						6	30
INSEEC Business School	3				8	5		5			4						5	30
ISC PARIS Business School	3				8	5		5			4						5	30
ISG International Business School	3				8	5		5			4						5	30
Montpellier Business School	4				6	4		4						6			6	30
RENNES School of Business	5		6	5				5			5						4	30
SKEMA Business School		5	6	5				5			5						4	30
SOUTH CHAMPAGNE BUSINESS SCHOOL (ex ESC Troyes)	4				8	5		4			4						5	30
TOULOUSE Business School	3		5	4				4						8			6	30
Ecole utilisant les épreuves de la BCE																		
ENSAE ParisTech			10					20		25					15		70	



COEFFICIENTS

des épreuves écrites par épreuve et école

Filière économique et commerciale - Option économique

Durée en heures	EPREUVES COMMUNES									EPREUVES SPECIFIQUES								
	3	4	4	3	4	3	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	
Ecoles conceptrices	HEC Paris	ESCP Europe	ELVI	ELVI	IENA	IENA	HEC Paris	emlyon BS	EDHEC BS / ESSEC BS	HEC Paris	ESSEC BS	emlyon BS	ESSEC BS	EDHEC BS	HEC Paris	ESSEC BS	ESCP Europe	
EPREUVES	Contraction de texte	Etude et synthèse de textes	Première langue	Deuxième langue	Première langue	Deuxième langue	Dissertation de culture générale	Dissertation de culture générale	Dissertation de culture générale	Mathématiques E	Mathématiques E	Mathématiques E	Mathématiques 2 E	Mathématiques E	Economie, sociologie et histoire	Economie, sociologie et histoire	Economie, sociologie et histoire	TOTAL COEFFICIENTS
AUDENCIA Business School	3		5	3			5							8			6	30
BREST Business School	4				7	3		6				4					6	30
BSB Burgundy School of Business	3				8	5		4				4					6	30
Ecole de Management de Normandie	3				6	5		5				4					7	30
EDHEC Business School	3		5	2					5				2	6			7	30
EM Strasbourg Business School	3				8	5		4				4					6	30
emlyon business school	3		5	3				5				4	2				8	30
ESC La Rochelle	3				6	4		6						4			7	30
ESCP Europe		3	5	3			5			4			3				7	30
ESSEC Business School	3		4	2				6			4		4			7		30
GRENOBLE Ecole de Management	3		4	4				2						9			8	30
Groupe ESC CLERMONT	3				7	5		4				4					7	30
Groupe ESC PAU	3				7	4		5				3					8	30
HEC Paris	3		4	2			6			4			4		7			30
ICN Business School	3				6	4		5				5					7	30
IMT - Télécom école de management	4				6	4		5				4					7	30
INSEEC Business School	3				7	6		5				3					6	30
ISC PARIS Business School	3				7	5		4				3					8	30
ISG International Business School	3				7	5		4				3					8	30
Montpellier Business School	4				6	4		4						5			7	30
RENNES School of Business	5		5	5				4				4					7	30
SKEMA Business School		5	5	5				4				4					7	30
SOUTH CHAMPAGNE BUSINESS SCHOOL (ex ESC Troyes)	4				7	5		4				3					7	30
TOULOUSE Business School		3	4	3				5						7			8	30
Ecole utilisant les épreuves de la BCE																		
Ecoles Spéciale Militaire de SAINT-CYR	4				7	6		8				9					12	46

COEFFICIENTS

des épreuves écrites par épreuve et école

Filière économique et commerciale - Option technologique

Durée en heures	EPREUVES COMMUNES												EPREUVES SPECIFIQUES				TOTAL COEFFICIENTS	
	3	4	3	4	3	4	3	4	4	4	4	4	4	4	4	4		
Ecoles conceptrices	HEC Paris	ESCP Europe	EM Strasbourg BS	ELVI	ELVI	IENA	IENA	HEC Paris	emlyon BS	EDHEC BS/ESSEC BS	ESC La Rochelle	ESCP Europe	BSB Burgundy SB	HEC Paris	EM Strasbourg BS	ESSEC BS	SCBS (ex : ESC Troyes)	
EPREUVES	Contraction de texte	Etude et synthèse de textes	Résumé de texte	Première langue	Deuxième langue	Première langue	Deuxième langue	Dissertation de culture générale	Mathématiques T	Mathématiques T	Management et sciences de gestion	Management et sciences de gestion	Economie - Droit	Economie - Droit				
AUDENCIA Business School	2			3	2			3				4	10		6		30	
BREST Business School			3			3	3					4	3		8		6	30
BSB Burgundy School of Business			3			4	3					3	2		10		5	30
Ecole de Management de Normandie			3			3	3					4	4		8		5	30
EDHEC Business School	3			5	3					4		5	5		5			30
EM Strasbourg Business School			3			4	3					4	4		7		5	30
emlyon business school	3			4	3				4			3		8		5		30
ESC La Rochelle			3			3	2					4	4		9		5	30
ESCP Europe		3		4	2			4				5	7		5			30
ESSEC	3			4	2				4			5	6		6			30
GRENOBLE École de Management	2			2	2				2			8	8		6			30
Groupe ESC CLERMONT			3			3	2					3	4		10		5	30
Groupe ESC PAU			3			4	2					6	3		7		5	30
HEC Paris	3			4	2			4				6	6		5			30
ICN Business School			3			3	2					3	5		9		5	30
IMT - Télécom école de management	3					3	3		4			6	6		5			30
INSEEC Business School			4			3	2					3	3		9		6	30
ISC PARIS Business School			3			4	3					3	3		9		5	30
ISG International Business School			3			4	3					3	3		9		5	30
Montpellier Business School			3			3	3					3	5	8		5		30
RENNES School of Business	3			3	2				3			6			7		6	30
SKEMA Business School	3			3	2				3			6	7		6			30
SOUTH CHAMPAGNE BUSINESS SCHOOL (ex ESC Troyes)			4			3	3					4	3		7		6	30
TOULOUSE Business School	3			3	2				2			6	8		6			30

COEFFICIENTS

des épreuves écrites par épreuve et école

Filière littéraire - voie B/L : Lettres et Sciences Sociales

Durée en heures	EPREUVES COMMUNES						EPREUVES SPECIFIQUES					TOTAL COEFFICIENTS
	3	4	4	3	4	3	4	4	4	4	4	
Ecoles conceptrices	HEC Paris	ESCP Europe	ELVi	ELVi	IENA	IENA	ESSEC BS	HEC Paris	HEC Paris / AUDENCIA BS ⁽¹⁾	ESSEC BS	ESCP Europe	
EPREUVES	Contraction de texte	Etude et synthèse de textes	Première langue	Deuxième langue	Première langue	Deuxième langue	Dissertation littéraire	Dissertation philosophique	Epreuves à option	Epreuves à option	Histoire	
AUDENCIA Business School	4		5	3			5	5	4		4	30
BREST Business School	4				4	4	5	5		4	4	30
BSB Burgundy School of Business	6				6	5	3	3		3	4	30
Ecole de Management de Normandie	5				6	5	4	3		3	4	30
EDHEC Business School	4		5	3			4	4		5	5	30
EM Strasbourg Business School	4				5	5	5	4		3	4	30
emlyon business school	4		5	3			5	5	3		5	30
ESC La Rochelle	8				6	3	4	3		3	3	30
ESCP Europe		3	5	3			5	5	4		5	30
ESSEC Business School	3		4	2			6	4		5	6	30
GRENOBLE École de Management	6		5	3			4	4		3	5	30
Groupe ESC CLERMONT	4				5	5	4	5		2	5	30
Groupe ESC PAU	5				5	4	5	5		2	4	30
HEC Paris	3		4	2			5	5	6		5	30
ICN Business School	4				6	4	5	3		4	4	30
IMT - Télécom école de management	4				5	3	5	4		5	4	30
INSEEC Business School	3				7	5	4	4		4	3	30
ISC PARIS Business School	3				5	3	5	4		6	4	30
ISG International Business School	3				5	3	5	4		6	4	30
Montpellier Business School	4				5	3	5	5	4		4	30
RENNES School of Business	4		6	5			5	2		4	4	30
SKEMA Business School	4		6	5			5	2		4	4	30
SOUTH CHAMPAGNE BUSINESS SCHOOL (ex ESC Troyes)	4				4	4	5	5		4	4	30
TOULOUSE Business School	5		6	3			5	4		3	4	30

⁽¹⁾ Epreuve à option "Sciences Sociales" conçue en participation avec AUDENCIA BS

COEFFICIENTS

des épreuves écrites par épreuve et école

Filière littéraire - voie BEL (ENS Ulm A/L et ENS de Lyon)

	EPREUVES COMMUNES						EPREUVES SPECIFIQUES ⁽¹⁾				TOTAL COEFFICIENTS
	3	4	4	3	4	3	4	4	4		
Durée en heures											
Ecoles conceptrices	HEC Paris	ESCP Europe	ELVi	ELVi	IENA	IENA	ESSEC BS	HEC Paris	ESCP Europe/ESSEC BS	ENS BEL	
EPREUVES	Contraction de texte	Etude et synthèse de textes	Première langue	Deuxième langue	Première langue	Deuxième langue	Dissertation littéraire	Dissertation philosophique	Histoire ou géographie	NOTE MOYENNE ⁽¹⁾	
AUDENCIA Business School	9		7	4						10	30
BREST Business School	5				7	3				15	30
BSB Burgundy School of Business	8				8	6		3		5	30
Ecole de Management de Normandie	6				8	6				10	30
EDHEC Business School	4		5	3			2	2	2	12	30
EM Strasbourg Business School	8				7	6			4	5	30
emlyon business school	4		4	3			3	3	3	10	30
ESC La Rochelle	7				5	3				15	30
ESCP Europe		3	5	3			3	3	3	10	30
ESSEC Business School	4		4	2			4	2	2	12	30
GRENOBLE École de Management	10		8	4			1	1	2	4	30
Groupe ESC CLERMONT	4				6	6				14	30
Groupe ESC PAU	8				7	5				10	30
HEC Paris	3		3	2			4	4	4	10	30
ICN Business School	9				6	4				11	30
IMT - Télécom école de management	5				5	3		5		12	30
INSEEC Business School	6				8	6				10	30
ISC PARIS Business School	3				7	5				15	30
ISG International Business School	3				7	5				15	30
Montpellier Business School	5				3	2	1	1	3	15	30
RENNES School of Business	4		5	5					6	10	30
SKEMA Business School	4		5	5						16	30
SOUTH CHAMPAGNE BUSINESS SCHOOL (ex ESC Troyes)	6				5	4				15	30
TOULOUSE Business School	8		6	2			5			9	30

⁽¹⁾ Les écoles de management utilisent pour leur écrits la note moyenne obtenue au concours ENS Ulm A/L ou au concours ENS de Lyon.

DESCRIPTION DES ÉPREUVES

Les épreuves des concours d'admission aux grandes écoles regroupées dans la Banque commune d'épreuves (BCE) portent sur l'ensemble du programme en deux ans des classes préparatoires.

Lors de son inscription, le candidat précise sa filière et son option, ainsi que les écoles qu'il veut présenter. En fonction de ses choix, il est appelé à composer sur les épreuves de la BCE retenues par ces écoles (cf. tableau des coefficients par épreuve et par école).

ÉPREUVES COMMUNES à toutes les filières

Quelles que soient sa filière et son option, le candidat composera obligatoirement sur les trois types d'épreuves suivants :

- Une contraction de texte ou un résumé ou une épreuve d'étude et de synthèse de textes

- Une épreuve de langue vivante 1

- Une épreuve de langue vivante 2 ou latin ou grec ancien (uniquement pour la filière littéraire)

• Contraction de texte • durée : 3h

Épreuve conçue par HEC Paris

Cette épreuve consiste en une contraction, ne dépassant pas un nombre imposé de 400 mots (plus ou moins 5 %), d'un texte ou de plusieurs textes se rapportant à un même sujet. Le décompte **précis** du nombre de mots doit être noté sur la copie par le candidat.

Il s'agit à la fois d'un exercice de lecture révélant l'aptitude à discerner l'essentiel de l'accessoire et d'un exercice de rédaction exigeant, plus encore que la composition de culture générale, la précision et la densité du style.

Le texte ne présente qu'accessoirement un caractère littéraire.

• Étude et synthèse de textes • durée : 4h

Épreuve conçue par ESCP Europe

La synthèse comporte un nombre limité de 300 mots (plus ou moins 10 %). Le décompte **précis** du nombre de mots doit être noté sur la copie par le candidat.

L'épreuve consiste pour le candidat à confronter, sans aucune appréciation personnelle, les réponses différentes que trois auteurs proposent à un problème. Les critères d'appréciation, tous également essentiels, sont les suivants :

- la compréhension des textes
- la qualité de l'expression
- la composition et l'organisation de la confrontation.

Les textes, souvent d'époques variées, peuvent être choisis dans les domaines les plus divers : ils présentent parfois un caractère littéraire.

• Résumé de texte • durée : 3h

Épreuve conçue par EM Strasbourg BS

L'épreuve consiste à rendre en une contraction de 400 mots (plus ou moins 5 %), le contenu d'un texte d'une longueur comprise entre 3 500 et 4 500 mots. Le décompte **précis** du nombre de mots doit être noté sur la copie.

Il s'agit pour le candidat de produire un texte autonome et fidèle à l'original par son contenu et par sa progression, rendant compte des étapes de l'argumentation.

Les textes retenus pour l'épreuve sont d'une facture et d'une thématique telles qu'ils soient abordables sans difficulté excessive par un lecteur cultivé. Ils évitent un langage trop spécialisé.

• Banque d'épreuves de langues vivantes ELVi

Épreuve conçue par emlyon BS, ESCP Europe, ESSEC BS et HEC Paris

Pour connaître les écoles de la BCE qui ont choisi les épreuves de langues de la banque ELVi, se référer aux tableaux des coefficients.

Chaque candidat est interrogé sur deux langues, l'une d'elles étant obligatoirement l'anglais. Le choix des langues est identique à l'écrit et à l'oral. Le nombre de mots demandés dans les épreuves est acceptable dans une marge de plus ou moins 10 %.

> **La première langue** peut être : allemand, anglais, arabe littéral, espagnol, italien, portugais ou russe*.

Nature de l'épreuve écrite	Coefficient interne
Traductions <ul style="list-style-type: none">• Version (250 mots)• Thème (200 mots)	20/100 20/100
Expression écrite Texte en langue étrangère (850 mots), propre à chaque langue. Réponses en langue étrangère à deux questions posées en langue étrangère. (250 mots pour chaque réponse)	60/100
Durée totale de l'épreuve	4h

> **La deuxième langue** peut être : allemand, anglais, arabe littéral, chinois, espagnol, hébreu, italien, japonais, portugais, polonais ou russe.

Le candidat inscrit en filière littéraire peut également choisir le latin ou le grec ancien. Le sujet proposé en latin ou en grec ancien correspond au thème du programme de 2^{ème} année des classes préparatoires littéraires.

Nature de l'épreuve écrite	Coefficient interne
Traductions <ul style="list-style-type: none">• Version (200 mots)• Thème (150 mots)	20/100 20/100
Expression écrite Texte en langue étrangère (650 mots), propre à chaque langue Réponses en langue étrangère à deux questions posées en langue étrangère. (200 mots pour chaque réponse)	60/100
Durée totale de l'épreuve	3h

Le candidat doit être en mesure d'apporter la preuve de sa maîtrise d'une langue à travers des épreuves d'expression écrite et de traduction.

Traductions :

En 1^{ère} comme en 2^{ème} langue, la version est tirée d'un texte d'auteur, soit d'ouvrages, soit d'articles, de périodiques ou de quotidiens. Ces textes portent sur la culture ou la civilisation contemporaine, sans exclure certaines références historiques. Le thème concerne un texte à caractère grammatical, écrit en langue de communication peu spécialisée, tiré d'un article ou d'un ouvrage.

Les textes proposés au candidat de 1^{ère} ou 2^{ème} langue diffèrent par leur longueur et leur difficulté.

Expression écrite :

En 1^{ère} comme en 2^{ème} langue, l'expression écrite consiste à répondre à deux questions posées à l'occasion d'un texte en langue étrangère, les questions et les réponses étant en langue étrangère.

Il est prévu que les textes abordent des sujets contemporains et portent sur la culture et/ou la civilisation des domaines linguistiques concernés, ce qui veut dire que les textes sont propres à chaque langue.

Aucun dictionnaire ou assistant électronique n'est autorisé pour les langues, sauf pour le latin et le grec ancien :

Un dictionnaire latin-français est autorisé parmi les références suivantes : GAFFIOT, GOELZER, BORNECQUE ou QUICHERAT.

Un dictionnaire grec-français est autorisé parmi les références suivantes : BAILLY, GEORGIN ou MAGNIEN/LACROIX.

* Les candidats qui ont sélectionné l'ESM de Saint-Cyr parmi les écoles présentées ne peuvent choisir comme 1^{ère} langue que : anglais. Comme 2^{ème} langue que : allemand, arabe littéral, chinois, espagnol, italien, portugais ou russe.

• Banque de langues IENA

Pour connaître les écoles de la BCE qui ont choisi les épreuves de langues de la banque IENA, se référer aux tableaux des coefficients.

Chaque candidat est interrogé sur deux langues, l'une d'elles étant obligatoirement l'anglais. Le choix des langues est identique à l'écrit et à l'oral. Le nombre de mots demandés dans les épreuves est acceptable dans une marge de plus ou moins 10 %.

> **La première langue** peut être : allemand, anglais, arabe littéral, espagnol, italien, portugais ou russe*.

Nature de l'épreuve écrite	Pondération interne
Traductions <ul style="list-style-type: none">• Version (150 mots)• Thème (150 mots) Expression écrite <p>Texte en langue étrangère (700 mots), propre à chaque langue. Réponses en langue étrangère à trois questions posées en langue étrangère.</p> <ul style="list-style-type: none">• questions 1 et 2 (compréhension) : pour chacune, réponse en 100 mots• question 3 (expression personnelle) : réponse en 300 mots	5 points 5 points 2,5 points chacune 5 points
Durée totale de l'épreuve	4h

> **La deuxième langue** peut être : allemand, anglais, arabe littéral, chinois, espagnol, hébreu, italien, japonais, portugais, polonais ou russe.

En 2^{ème} langue, le candidat inscrit en filière littéraire peut également choisir le latin ou le grec ancien. Le sujet proposé en latin ou en grec ancien correspond au thème du programme de 2^{ème} année des classes préparatoires littéraires.

Nature de l'épreuve écrite	Pondération interne
Traductions <ul style="list-style-type: none">• Version (130 mots)• Thème (130 mots) Expression écrite <p>Texte en langue étrangère (400 mots), propre à chaque langue Réponses en langue étrangère à deux questions posées en langue étrangère.</p> <ul style="list-style-type: none">• question 1 (compréhension) : réponse en 150 mots• question 2 (expression personnelle) : réponse en 250 mots	5 points 5 points 5 points 5 points
Durée totale de l'épreuve	3h

Le candidat doit être en mesure d'apporter la preuve de sa maîtrise d'une langue à travers des épreuves d'expression écrite et de traduction.

Compréhension d'un texte écrit

A partir d'un texte rédigé en langue étrangère, le candidat doit répondre aux questions. Le sujet du texte est d'intérêt général et porte sur la connaissance de la vie contemporaine du pays étudié. Les questions de compréhension visent à élucider une partie du texte, non à le commenter.

La dernière question permet au candidat d'exprimer une opinion personnelle.

Version

Le candidat doit traduire une partie du texte servant de support aux questions posées.

Thème

En LV1, le thème est un texte suivi ou non destiné à vérifier les connaissances grammaticales essentielles.

En LV2, le thème est composé de 10 phrases concernant «le langage usuel», destinées à vérifier l'acquisition d'expressions idiomatiques et la correction linguistique.

* Les candidats qui ont sélectionné l'ESM de Saint-Cyr parmi les écoles présentées ne peuvent choisir comme 1^{ère} langue que : anglais. Comme 2nde langue que : allemand, arabe littéral, chinois, espagnol, italien, portugais ou russe.

ÉPREUVES COMMUNES aux options de la filière économique et commerciale

Dans le cadre du programme et du thème de culture générale, communs aux trois options S, E et T de la filière économique et commerciale, chaque candidat de cette filière doit composer sur une épreuve de dissertation de culture générale.

- **Dissertation de culture générale** • durée : 4h

Thème au programme de l'année 2017-2018 : "Le corps"

Épreuves conçues par HEC Paris – EDHEC BS/ESSEC BS – emlyon BS

Elles consistent en une dissertation dont le sujet se rattache au thème de réflexion étudié pendant la deuxième année des classes préparatoires économiques et commerciales.

Ces épreuves sont destinées à apprécier la capacité du candidat à faire preuve d'une réflexion autonome et éclairée, ainsi que sa capacité à conduire un raisonnement cohérent et à exploiter ses connaissances en philosophie et en littérature.

Un seul sujet est proposé au candidat.

Épreuve conçue par ESC La Rochelle

Elle consiste en une dissertation sur le thème annuel des classes préparatoires aux grandes écoles de commerce.

Deux sujets sont proposés : une question et une citation. Dans les deux cas, la réflexion critique, la clarté de l'expression et la maîtrise de références littéraires et philosophiques opportunes sont les critères majeurs de sélection.



ÉPREUVES SPÉCIFIQUES

Option scientifique

• **Mathématiques S** • durée : 4h

Épreuve conçue par HEC Paris

L'épreuve consiste en un problème nécessitant de larges connaissances de l'ensemble du programme des deux années. Par ses enchaînements, le problème requiert du candidat des qualités de réflexion et de bon sens, de rigueur et de clarté de rédaction. Si le sujet porte sur un thème de nature économique, il est suffisamment explicité mathématiquement pour que le candidat n'ait pas à ajouter des hypothèses de modélisation.

Épreuve conçue par ESSEC BS

L'épreuve porte sur l'analyse ou l'algèbre. Elle est destinée à tester la maîtrise du candidat dans ces domaines, à mettre en valeur ses capacités de raisonnement scientifique et à juger ses aptitudes à rédiger et expliquer.

Épreuve conçue par emlyon BS

L'épreuve a pour objet de vérifier la bonne assimilation de l'ensemble du programme par le candidat et de tester ses facultés de raisonnement.

Épreuve conçue par EDHEC BS

L'épreuve, composée de trois exercices et d'un problème, a pour objectif d'évaluer les connaissances, les capacités d'analyse, d'abstraction et de raisonnement des candidats sur la quasi-totalité du programme de mathématiques des deux années de classe préparatoire. Une place importante est réservée aux probabilités qui servent de support, soit à deux exercices, soit à un exercice et au problème, ce qui permet de tester l'autonomie des candidats ainsi que leur aptitude à comprendre un modèle mathématique décrivant une situation concrète.

2^{ème} épreuve conçue par HEC Paris/ESCP Europe

Cette épreuve porte principalement sur les probabilités, les statistiques ou l'algorithmique et requiert particulièrement une bonne technicité dans la mise en oeuvre des calculs.

• Histoire, géographie et géopolitique du monde contemporain • durée : 4h

Épreuve conçue par ESSEC BS

L'épreuve peut porter sur toutes les parties du programme y compris celles qui sont traitées en première année. Elle se fonde également sur l'histoire et la géographie, sans que les deux disciplines soient simplement juxtaposées. L'épreuve vérifie la bonne maîtrise des questions au programme, la capacité du candidat à comprendre un problème et à le discuter, ainsi que son aptitude à exprimer sa pensée de façon claire, argumentée et cohérente.

Des documents statistiques ou cartographiques peuvent éventuellement être mis à la disposition du candidat afin d'alléger son effort de mémoire. Leur commentaire doit être intégré à la dissertation. Dans le cas d'une carte à réaliser, un fond de carte est fourni.

Un seul sujet est proposé au candidat.

Épreuve conçue par ESCP Europe

Le candidat doit être très attentif durant ses années de préparation :

- à bien respecter l'équilibre introduit par les modules semestriels thématiques et géographiques définis au Bulletin Officiel et à n'en sacrifier aucun,
- à bien comprendre que le sujet de l'épreuve porte sur l'ensemble des programmes de 1^{ère} et de 2^{ème} année des classes préparatoires économiques et commerciales et que l'épreuve se prépare donc sur deux ans,
- à bien sauvegarder l'équilibre des programmes entre l'histoire et la géographie,
- à bien analyser le fait que le sujet mobilise des concepts et connaissances acquises en histoire, en géographie et en géopolitique et que la réflexion porte sur une mise en interaction de ces trois composantes.

Le candidat doit réaliser une composition en 4 heures. Celle-ci exige non seulement des connaissances précises et rigoureuses, mais également un réel effort de réflexion, d'analyse, de construction et d'expression écrite.

Plusieurs documents d'accompagnement (tableaux statistiques, graphiques, photographies, cartes, etc.) peuvent être mis à la disposition des candidats s'ils ont été jugés utiles pour les orienter. En aucun cas, la composition ne doit se ramener à un simple commentaire de ces documents joints.

Des petits croquis ou des graphiques inédits conçus par les candidats peuvent éventuellement accompagner le texte de la composition pour appuyer leur démonstration.

Il est enfin demandé au candidat d'élaborer une carte à partir du sujet posé. Celle-ci sera réalisée à partir d'un fond de carte muet distribué lors du début des épreuves. Ce document, dont le rendu est obligatoire et noté sur 5 points, joue un rôle important dans la définition de la note finale.

Un seul sujet est proposé au candidat.



ÉPREUVES SPÉCIFIQUES

Option économique

- **Mathématiques E** • durée : 4h

Épreuve conçue par HEC Paris

L'épreuve est composée d'un problème et d'un exercice indépendants mettant en jeu de nombreuses connaissances de l'ensemble du programme des deux années.

Épreuve conçue par ESSEC BS

L'épreuve, composée de plusieurs exercices pouvant porter sur l'analyse, l'algèbre, les probabilités, les statistiques ou l'algorithmique, est destinée à tester la bonne connaissance du cours de mathématiques, les capacités de raisonnement du candidat et son aptitude à rédiger et expliquer.

2^{ème} épreuve conçue par ESSEC BS

Épreuve portant sur les probabilités, les statistiques ou l'algorithmique, destinée à mettre en valeur l'aptitude du candidat à la modélisation de situations concrètes et ses capacités à résoudre les problèmes mathématiques ainsi modélisés.

Épreuve conçue par emlyon BS

Cette épreuve a pour objet de vérifier la bonne assimilation de l'ensemble du programme par le candidat et de tester ses facultés de raisonnement.

Épreuve conçue par EDHEC BS

L'épreuve, composée de trois exercices et d'un problème, a pour objectif d'évaluer les connaissances, les capacités d'analyse, d'abstraction et de raisonnement des candidats sur la quasi-totalité du programme de mathématiques des deux années de classe préparatoire. Une place importante est réservée aux probabilités qui servent de support, soit à deux exercices, soit à un exercice et au problème, ce qui permet de tester l'autonomie des candidats ainsi que leur aptitude à comprendre un modèle mathématique décrivant une situation concrète.

- **Économie, sociologie et histoire du monde contemporain** • durée : 4h

Épreuve conçue par HEC Paris

L'épreuve consiste en une dissertation. Cette épreuve est destinée à apprécier la capacité du candidat à comprendre et analyser le monde contemporain. Un seul sujet est proposé au candidat.

Épreuve conçue par ESSEC BS

Cette épreuve est destinée à apprécier la capacité du candidat à comprendre et analyser le monde contemporain. Un seul sujet est proposé au candidat.

Épreuve conçue par ESCP Europe

L'épreuve est destinée à apprécier la capacité du candidat à comprendre et analyser le monde contemporain. Un seul sujet est proposé au candidat.

ÉPREUVES SPÉCIFIQUES

Option technologique

• Économie – Droit • durée : 4h

Épreuve conçue par ESSEC BS

L'épreuve d'économie-droit est composée de deux parties séparées et indépendantes, chacune des deux disciplines représentant 50 % de la note totale. La durée globale de l'épreuve est de 4 heures.

Durée conseillée :

- pour l'épreuve d'économie : 2h30
- pour l'épreuve de droit : 1h30

Économie :

L'épreuve d'économie est une épreuve composée de deux parties distinctes et obligatoires :

- une note de synthèse
- une question de réflexion argumentée.

La **note de synthèse** a pour vocation d'apprécier la capacité du candidat à identifier les idées essentielles d'un dossier documentaire et à les présenter de manière structurée en un nombre limité de mots (500 mots + ou - 10 %).

La **réflexion argumentée** doit permettre de juger les qualités d'analyse, de réflexion et de rédaction du candidat. Le sujet de cette réflexion argumentée peut se rapporter au thème du dossier documentaire qui constitue la base de la note de synthèse.

Droit :

La partie juridique de l'épreuve d'économie-droit repose sur une mise en situation (cas d'entreprise, consultation juridique...) suivie d'un questionnaire destiné à évaluer certaines compétences spécifiques des candidats et en particulier leur capacité à :

- analyser des faits ou actes juridiques et leurs conséquences possibles,
- mobiliser leurs connaissances pour les appliquer à une situation concrète,
- proposer des solutions juridiques pertinentes en tenant compte des éléments de faits exposés dans le cas.

Les réponses des candidats aux questions posées devront tenir compte de l'évolution récente du droit positif ainsi que du contexte spécifique évoqué dans la mise en situation. Le cas échéant, il pourra être nécessaire de proposer plusieurs hypothèses et d'envisager les implications juridiques de chaque situation.

L'une des questions portera obligatoirement sur l'activité de **veille juridique** des candidats. Elle permettra d'évaluer leur capacité à repérer, analyser et intégrer dans un raisonnement juridique les évolutions du droit et leurs enjeux relatifs au thème de veille fixé annuellement par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Pour les concours 2018, le thème de cette veille est « **Les obligations de l'entreprise dans ses relations avec les acteurs du marché** »



• **Économie – Droit** • durée : 4h

Épreuve conçue par SOUTH CHAMPAGNE BUSINESS SCHOOL (ex ESC TROYES)

L'épreuve comporte deux sous-épreuves à traiter obligatoirement et sur des copies séparées :

- L'une d'économie.
- L'autre de droit.

Durée conseillée :

- pour l'épreuve d'économie : 2h30
- pour l'épreuve de droit : 1h30

Chacune de ces sous-épreuves porte sur le programme des classes préparatoires commerciales, option technologique.

Chacune de ces sous-épreuves représente 50% de la note globale attribuée.

Économie :

L'épreuve d'économie se présentera sous la forme d'une note de synthèse d'un dossier documentaire.

Le dossier, d'une longueur totale de 3 000 mots environ, sera constitué de trois ou quatre documents qui pourront, éventuellement, prendre la forme d'un ensemble de tableaux statistiques ou de graphiques, sans que ces deux types de support ne puissent dépasser le tiers du dossier.

La note de synthèse s'articulera autour d'une problématique qui pourra être indiquée dans le sujet ou que le candidat devra définir. Elle fera ressortir les arguments, extraits du dossier, qui permettront de répondre à cette problématique. Pour effectuer la sélection des arguments retenus, le candidat s'appuiera sur les connaissances que le programme lui aura permis d'acquérir.

La note de synthèse débutera par une introduction qui permettra au candidat d'indiquer comment il traitera la problématique et éventuellement de la poser. Elle sera divisée en deux ou trois parties. Elle se terminera par une conclusion qui répondra à la problématique.

Sa longueur sera de 500 mots plus ou moins 10 %.

Elle ne doit pas être la paraphrase du dossier et le candidat devra exprimer, de manière personnelle, des idées exclusivement extraites des documents.

Droit :

Le sujet est structuré en deux parties. Une partie du sujet s'appuie nécessairement sur le thème de veille juridique fixé par arrêté du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, pour l'année civile précédant le concours.

Des annexes peuvent éventuellement être jointes à l'une ou l'autre des parties.

• **“Partie Cas pratique”**

Un énoncé relatant un cas concret est accompagné de plusieurs questions. Le candidat, pour y répondre, doit démontrer sa connaissance des règles juridiques contenues dans le programme et sa capacité à les appliquer à la situation concrète.

• **Partie “Veille juridique”**

Une ou des questions amènent le candidat à développer une argumentation ordonnée et concise. Elles doivent permettre d'évaluer la capacité des candidats à intégrer dans un raisonnement juridique les évolutions intervenues relatives au thème de veille juridique.

(Pour le concours 2018, le thème est « **Les obligations de l'entreprise dans ses relations avec les acteurs du marché** »)

• **Management et sciences de gestion** • durée : 4h

Épreuve conçue par HEC Paris

1. Finalité

L'épreuve consiste en un problème basé sur une ou plusieurs situations d'entreprise du secteur marchand dont la résolution mobilise les connaissances et capacités du programme de 1^{ère} et 2^{ème} années de classe préparatoire. Un contexte est fourni au candidat. Il constitue le cadre stratégique de l'étude intégrant la réalisation d'activités de niveau opérationnel.

L'objectif de l'épreuve est de vérifier les aptitudes du candidat à :

- analyser le contexte fourni et se l'approprier ;
- mobiliser les savoirs associés aux thèmes du programme ;
- mettre en œuvre les capacités affichées dans le programme ;
- rechercher et proposer des solutions réalistes et cohérentes en vue de résoudre les problèmes énoncés ou argumenter sur les problématiques sous-jacentes.

2. Contenu

L'étude de cas, adaptée à la durée de l'épreuve, est constituée :

- de la présentation initiale du contexte, riche mais circonscrit à l'objet de l'étude ;
- de plusieurs dossiers, dans lesquels le questionnement peut parcourir les différents thèmes du programme ;
- d'annexes présentant toutes les informations utiles à l'étude avec notamment les éléments du système d'information permettant le traitement des différents dossiers.

Le questionnement recouvre à la fois le management dans une visée stratégique et la gestion pour les aspects plus opérationnels.

Les réponses attendues sollicitent de manière sensiblement égale une bonne maîtrise des méthodes et techniques de gestion appliquées avec intelligence à des situations concrètes et des qualités d'ordre rédactionnel et analytique. Ces dernières capacités ne doivent pas représenter un poids majoritaire dans l'évaluation.

Les dossiers sont, dans la mesure du possible, indépendants et peuvent être traités dans l'ordre souhaité par les candidats. Cependant, un premier dossier consacré à l'étude et l'interprétation du contexte et des enjeux stratégiques peut rendre ce travail préalable indispensable à la compréhension et donc aux traitements des autres dossiers qui restent indépendants entre eux.

3. Critères d'évaluation

La commission de correction saura apprécier :

- La capacité à bien appréhender le contexte et à hiérarchiser l'information ;
- La rigueur de la démarche dans le traitement des questions et dans l'utilisation des méthodes et techniques de gestion mobilisées ;
- La clarté dans la justification des résultats présentés ;
- La pertinence de l'argumentation et le réalisme, par rapport au contexte ;
- Les efforts de structuration et de présentation des réponses ;
- Les qualités rédactionnelles et de présentation générale du travail ;
- La capacité de mobiliser dans l'argumentation, des références issues du cadre théorique du management et des sciences de gestion ou de la culture d'entreprise du monde réel.



• **Management et sciences de gestion** • durée : 4h

Épreuve conçue par EM Strasbourg BS

L'épreuve de Management et sciences de gestion permet une évaluation du candidat conforme aux objectifs de formation définis par le programme de l'option technologique des classes préparatoires économiques et commerciales.

Par la progressivité du questionnement, elle valide les acquis attendus de tout élève de classe préparatoire et assure la nécessaire hiérarchisation des candidats.

D'une durée de 4 heures, et s'inspirant d'un cas concret d'une organisation, l'épreuve est composée de plusieurs sous dossiers indépendants.

Les questions posées ont pour objet de permettre au candidat de mettre en évidence sa maîtrise des principes fondamentaux appliqués à la gestion et au management ainsi que ses capacités d'analyse et de réflexion.

Matériel autorisé :

Calculatrice de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante, sans documents électroniques et sans aucun moyen de transmission, à l'exclusion de tout autre matériel ou élément documentaire.

• **Mathématiques T** • durée : 4h

Épreuve conçue par ESCP Europe

Cette épreuve, composée de plusieurs exercices indépendants dont l'un au moins porte sur les probabilités, fait appel au calcul ainsi qu'à la compréhension des concepts du programme.

Épreuve conçue par BSB Burgundy School of Business

L'épreuve a pour but de vérifier la bonne assimilation des notions fondamentales du programme par le candidat et ses aptitudes à suivre avec profit les enseignements des écoles supérieures de commerce.

Le sujet est composé de plusieurs exercices indépendants, conçus de telle sorte qu'un candidat sérieusement préparé soit en mesure d'aborder l'ensemble des questions.

La capacité de mise en oeuvre des techniques mathématiques classiques et les résultats obtenus constituent les fondements de l'évaluation qui intègre aussi la clarté de la rédaction et les facultés de raisonnement du candidat.

FILIÈRE LITTÉRAIRE

Le candidat s'inscrit dans l'une des voies suivantes :

- voie B/L Lettres et Sciences Sociales
- voie BEL (ENS Ulm A/L et ENS de Lyon)

Pour les candidats de la voie BEL (ENS Ulm A/L et ENS de Lyon), les écoles de la BCE prennent en compte la note moyenne obtenue à l'un des concours ENS (BEL), en complément d'épreuves spécifiques à la BCE (cf. tableau des coefficients, page 12).

Le candidat de la voie BEL (ENS Ulm A/L et ENS de Lyon) doit donc obligatoirement s'inscrire à l'un des concours ENS. Il devra indiquer lors de son inscription, les notes à utiliser par la BCE (moyenne du concours ENS Ulm A/L ou moyenne du concours ENS de Lyon).

Rappel : Les candidats des voies littéraires composent obligatoirement sur :

Trois épreuves écrites communes avec les candidats de la filière économique et commerciale (cf. pages 13 à 15).

- Contraction de texte et/ou étude et synthèse de textes (suivant les concours choisis par le candidat)
- Langue vivante 1
- Langue vivante 2, ou latin ou grec ancien.

Attention : Depuis 2017, l'inscription des candidats de la voie BEL se fait sur le site de la Banque d'épreuves littéraires (BEL) : www.concours-bel.fr

L'inscription des candidats de la voie B/L, quant à elle, se fait sur le site de la BCE : www.concours-bce.com



ÉPREUVES SPÉCIFIQUES

Voie B/L Lettres et Sciences Sociales

Les épreuves spécifiques s'appuient sur le programme de la classe préparatoire B/L.⁽¹⁾

- **Dissertation littéraire** • durée : 4h

Épreuve conçue par ESSEC BS

L'épreuve consiste en une dissertation.
Pas de programme imposé.

- **Dissertation philosophique** • durée : 4h

Épreuve conçue par HEC Paris

L'épreuve consiste en une dissertation.
Programme de philosophie du baccalauréat

- **Histoire** • durée : 4h

Épreuve conçue par ESCP Europe

L'épreuve consiste en une dissertation.

Programme :

- La France, de 1870 au début des années 1990 ;
- Le monde de 1918 au début des années 1990 : relations internationales, grandes évolutions économiques, sociales, politiques et culturelles.

L'approche de la deuxième partie du programme est globale : les sujets proposés à la réflexion des candidats leur laisseront la liberté du choix de leurs exemples.

Aucun sujet ne portera exclusivement sur un pays pris isolément.

- **Épreuves à option** • durée : 4h

Épreuves conçues par HEC Paris/Audencia BS * - ESSEC BS

Le candidat compose sur une épreuve choisie lors de l'inscription en ligne.

- **une épreuve de Sciences Sociales** (épreuve conçue par HEC Paris/Audencia BS ou ESSEC BS)

L'épreuve consiste en une dissertation. Elle porte sur le programme de Sciences Sociales des deux années de la CPGE Lettres et Sciences Sociales (voie B/L).

ou

- **une épreuve de mathématiques** (épreuve conçue par HEC Paris ou ESSEC BS)

* conception HEC Paris/Audencia sur l'épreuve de Sciences Sociales

⁽¹⁾ voir "Programme CPGE" sur le site WEB de la BCE

ÉPREUVES SPÉCIFIQUES

Voie BEL (ENS Ulm A/L et ENS de Lyon)

Les épreuves spécifiques s'appuient sur le programme de 2^{ème} année des épreuves communes de la BEL et, pour la géographie, sur les programmes respectifs des filières A/L et Lyon.

• **Dissertation littéraire** • durée : 4h

Épreuve conçue par ESSEC BS

Programme commun 2017-2018 BEL (ENS Ulm A/L et ENS de Lyon) :

Définition de l'épreuve :

L'épreuve est une dissertation littéraire qui requiert la connaissance des œuvres et des questions au programme. Pour la traiter, de façon ample et ouverte, les candidats peuvent également avoir recours à d'autres références.

Les attendus de l'épreuve :

Le jury souhaite avant tout que les candidats se montrent capables de mettre en relation la connaissance précise et approfondie des œuvres du programme et une réflexion sur les questions littéraires.

Il attend des candidats une connaissance de ces œuvres qui leur permette des références précises et des analyses argumentées. Une connaissance approfondie de la bibliographie critique relative à celles-ci n'est pas exigée.

Axe 1 : - Les mouvements littéraires : le romantisme

Axe 2 : - L'œuvre littéraire et l'auteur

- Littérature et savoirs

Œuvres :

Jean-Jacques Rousseau, *Les Rêveries du promeneur solitaire*, Paris, Flammarion [«GF»], 2012 ; ISBN : 9782081275263

Alphonse de Lamartine, *Méditations poétiques*, in Lamartine *Méditations poétiques, Nouvelles méditations poétiques*, Paris, Librairie générale française [«Livre de poche»], 2006 ; ISBN : 9782253082118

Victor Hugo, *Notre-Dame de Paris*, Paris, Librairie générale française [«Livre de Poche»], 1999 ; ISBN : 2253009687

Annie Ernaux, *Les Années*, Paris, Gallimard [«Folio»], 2009 ; ISBN : 978207040247

• **Dissertation philosophique** • durée : 4h

Épreuve conçue par HEC Paris

Programme commun 2017-2018 BEL (ENS Ulm A/L et ENS de Lyon) :

La morale



Au moment de son inscription, le candidat doit choisir entre la dissertation d'histoire ou la dissertation de géographie.

- **Dissertation d'histoire** • durée : 4h

Épreuve conçue par ESCP Europe

Programme commun 2017-2018 BEL (ENS Ulm A/L et ENS de Lyon)

Les Etats-Unis et le monde de la doctrine de Monroe à la création de l'ONU (1823-1945)

- **Dissertation de géographie** • durée : 4h

Épreuve conçue par ESSEC BS

Programme ENS Ulm A/L 2017-2018 :

Les espaces publics dans le monde

ou

Programme ENS de Lyon 2017-2018 :

Le Brésil

L'avenir en perspective

Procédure d'inscription aux concours des écoles de management de la BCE
Voies S, E, T et B/L : www.concours-bce.com
Voie BEL : www.concours-bel.fr

Pour tous renseignements complémentaires, adresser un message
via la rubrique « contacts » du site de la BCE, ou s'adresser à :

Direction des Admissions et Concours
Concours BCE - B.P. 31 - 78354 - Jouy-en-Josas Cedex